

avait envoyée contre eux aussitôt qu'il avait appris ces tentatives de désordre. En peu de minutes, les factieux furent taillés en pièce par une charge de cavalerie et quelques décharges de mousqueterie; on leur tua trois hommes, on leur en blessa quatre autres, on leur fit 14 prisonniers et tout le reste se dispersa.

La valeur des chefs Morales et Luna et des autres officiers et soldats qui ont battu ces fils égarés d'Onajaca est digne d'éloges, car ils ont rempli leur devoir en braves, et si ce n'est encore là qu'un léger épisode de ce que l'on prépare ici à la réaction, nous espérons que bientôt aura lieu le dénouement du mélodrame que viennent représenter ces bandits qui se cachent sous le voile de la religion.

Nous devons relever une erreur dans la relation qui précède; Vicario ne pouvait se trouver en compagnie de Cobos, de Moreno et de Cuellar, car il menaçait, ces jours derniers d'occuper une fois encore l'Alcaldia de San Gabriel, dans les environs de Cuernavaca.

FAITS DIVERS MEXICAINS.

M. DOBLADO.—Il a été donné lecture, hier, dans la séance secrète du congrès d'une dépêche télégraphique datée de San Juan del Rio, et adressée par M. Doblado à M. Sabino Flores. Dans cette dépêche télégraphique, M. Doblado déclare avoir énergiquement protesté contre toute idée de coup d'Etat, devoir s'y opposer de toutes ses forces et offrir, en cas de besoin l'Etat de Guanajuato comme refuge au congrès suprême, s'il vient à être dissous par la force.

VOI DE DILIGENCE.—On nous a assuré que les deux diligences arrivées, avant-hier de Toluca ont été attaquées par une bande de voleurs à peu de distance de Tacubaya. Les voyageurs au nombre de 18 ont été complètement dévalisés. L'un d'eux avait caché 16 onces dans ses bottes. On lui a volé les onces et les bottes.

M. LE GÉNÉRAL TRACONIS.—Le congrès a décidé que les accusations portées contre M. le général Traconis, pour des actes ayant eu lieu pendant qu'il était gouverneur de l'Etat de Puebla, passeraient à la section du grand-jury.

PUEBLA.—M. Akriste a donné sa démission de gouverneur de l'Etat. La législature a renvoyé cette question à une commission.

GRAND THEATRE.—Par suite de l'impossibilité où se trouvent plusieurs professeurs de l'orchestre, engagés pendant l'absence courante par la Collegiale de Notre Dame de Guadalupe, d'assister aux répétitions de *Gianna D'Arco*, la première représentation de cet opéra est remise à la semaine prochaine.

DÉROUTE.—M. le général Portilla a mis en déroute le 10 courant, près de Puebla, la bande de Cerón, auquel il a tué et blessé quelques hommes et fait quelques prisonniers. Cerón a abandonné tout son parc et son armement.

TRUQUE.—Nous lisons dans le *Siglo* le portrait suivant de ce personnage. —Ce champion de la religion et de la force est un ancien brigand. Sa glorieuse carrière politique a commencé par l'assassinat de l'Alcade de Nopalucan. Puis à Quetzalapa il a tué 5 personnes, incendié l'église et poursuivi les troupes à corps de lance.

Il a ensuite saccagé le village de Molcajac où il a mis le feu aux archives du tribunal. Il en a fait autant à Itzamal. Partout où il passe il ouvre les prisons, et il argumente sa bande avec les criminels. Il fait toujours, devant les troupes du gouvernement, et réserve ses promesses pour les populations sans défense et les voyageurs sans armes. En vérité, un tel héros est digne de défendre la cause de Cobos et de Vicario.

M. CHARLES SAULNIER.—On écrit d'Orizaba, le 12 décembre:

M. Charles Saulnier, notre compatriote, vient de succomber aux suites d'une douloureuse maladie. M. Saulnier avait acheté une propriété appartenant au clergé, aussi s'est-il vu refuser l'absolution par le prêtre appelé à son chevet. On avait parlé de restitu-

tion, sous peine d'enfer! Le maribond, ayant refusé de déshériter ses enfants en rendant ce qu'il avait légitimement payé de ses deniers, est mort excommunié! A l'heure suprême la cloche des agonisants demeura muette, par ordre; après la mort, la sépulture ecclésiastique fut refusée au cadavre.

«Pour avoir obéi aux lois, voilà un homme outragé jusque dans son cadavre! Notre malheureux compatriote a été enterré, de nuit, en cachette.

«Il était gendre de notre préfet!»

LA CRISE FINANCIÈRE EN FRANCE.

Nous trouvons dans une correspondance parisienne quelques réflexions curieuses sur la crise financière; ces réflexions deviennent surtout intéressantes si l'on se rappelle que, suivant les dernières dépêches télégraphiques l'escompte de la Banque de France a été porté à 10 p. 0/0 au lieu de 7 1/2. Les voici:

Depuis que la Banque de France est entrée dans la voie des élévations d'escompte, depuis que, se mettant à la remorque de l'institution vicieuse qui règle la circulation chez nos voisins d'outre-manche, elle a entrepris de violenter nos mœurs financières, tout semble tourner à mal autour d'elle. Lorsque le foyer principal de la crise lui-même s'apaise, lorsque l'Angleterre, si compromise dans toutes ses affaires, se relève avec énergie et voit ses fonds rapidement regagner 3 p. c., notre marché succombe sous un poids que l'on ne soupçonnait pas, et cela au moment où notre ministre des finances, dans un remarquable rapport qui conclut au développement incessant de la fortune publique du pays, fait un brillant exposé de notre situation financière. Qu'y-a-t-il donc?... il y a le 7 1/2 p. c., il y a ce cri d'alarme qui jamais encore n'avait retenti parmi nous, il y a toute une révolution financière.

Dans un pays habitué comme l'Angleterre à de brusques variations dans le taux de l'escompte; dans un pays où, arrivée à une limite, la Banque, mal instituée, ne saurait émettre un seul billet, et où pour arrêter alors la demande elle n'a d'autre moyen que d'élever indéfiniment le taux de l'escompte, de pareilles élévations n'ont rien d'anormal ni de choquant, d'autant mieux que l'on sait que ces élévations disparaissent aussi facilement qu'elles sont venues et que la rentrée de quelques métaux suffit pour amener un abaissement immédiat, de telle sorte que personne ne songe à baser aucune opération sur les variations du taux de l'escompte. Mais, en France, où depuis si longtemps la loi, d'ailleurs toujours en vigueur, nous a habitués à considérer le taux de 6 p. c. comme le maximum de l'intérêt, où, depuis un demi-siècle, la Banque avait maintenu pour ainsi dire immuablement son taux d'escompte à 4 p. c., ne l'élevant à 5 p. c. que bien rarement, et dernièrement enfin à 6 p. c. pour faire face à toutes les nécessités qu'avaient créées simultanément la guerre et la disette; comment voulez-vous que le taux de 7 p. c. n'ait pas causé une énorme perturbation? C'était le renversement de tous les principes, de toutes les habitudes commerciales; aussi a-t-on pu croire qu'il s'agissait d'autre chose que d'une crise étrangère, ne nous intéressant que très indirectement, puisque des remèdes aussi énergiques étaient jugés indispensables, remèdes dont la double cala-

mité de la guerre et de la disette n'avait pas rendu l'application nécessaire.

La panique s'en mêlant, chacun s'est empressé de faire escompter le plus possible de papier et d'accumuler, pour le cas de besoins exceptionnels, une réserve suffisante. Pendant ce temps le 7 1/2 p. c. attirait tous les escompteurs, banquiers et capitalistes, si bien que pour profiter de cette aubaine inattendue, c'était dans ce monde à qui retirerait au plus vite ses capitaux pour d'autres emplois moins lucratifs. Le vide devait se faire quelque part; il s'est fait à la Bourse. On a vendu des valeurs, on en a fait reporter, on s'est mis en mesure d'en livrer et c'est ainsi que la liquidation actuelle, loin de se ressentir des nouvelles plus favorables qui auraient dû lui imprimer une meilleure allure, ressemble à une déroute; c'est ainsi que le marché des fonds publics reste pour le moment insensible aux promesses du ministre des finances.

Et n'allez pas croire que le commerce profite le moins du monde de l'affluence de capitaux qui s'est portée de son côté. Il y aurait bien eu dans cette affluence et dans la concurrence qui aurait pu en résulter de quoi faire tomber l'escompte à 4 p. c. Mais la Banque avait prononcé et le commerce devait payer 7 1/2 p. c., non compris encore les commissions, changes de places, etc., que chaque escompteur ajoute à ses bordereaux. Et les banquiers ne font rien que de très-naturel, que de très légitime, en agissant ainsi; on leur a ouvert la porte, ils en profitent. Ils sont faits pour soigner leurs intérêts, pour faire leurs affaires. La Banque, elle, a été instituée pour veiller sur les intérêts de tous, pour faire les affaires du commerce et de l'industrie.

La *Patrie* accepte d'avance toutes les conséquences de la situation. La crise financière lui inspire les réflexions suivantes:

Jusqu'à présent, la Banque de France a sagement suivi, avec un écart d'un demi pour cent, l'élévation du taux de l'escompte en Angleterre. Ainsi, au moment où ce taux vient d'être porté chez nos voisins à 9 pour cent, il semble que le système adopté par la Banque aurait pour conséquence l'élévation de l'intérêt à 8 1/2; mais on pressent déjà l'insuffisance de ce moyen pour arrêter le mouvement d'exportation qui entraîne l'or de l'Europe vers l'Amérique. Il faut donc rechercher dès à présent d'autres remèdes plus énergiques.

Il y en a, selon nous, quatre qui sont possibles:

- 1o—L'élévation progressive du taux de l'escompte, dont nous venons de montrer l'insuffisance;
- 2o—La restriction des échéances, moyen pratiqué autrefois, et qui jetait une grande perturbation dans le commerce;
- 3o—Le cours forcé des billets de Banque, qu'il ne convient pas à la France d'adopter, si l'Angleterre ne l'adopte pas préalablement;
- 4o—Un droit de sortie élevé sur l'exportation des métaux précieux.

C'est peut-être à cette dernière mesure que s'arrêtera le gouvernement. Mais, quoi qu'il décide, il est indispensable d'aviser promptement, car, dans l'état de gêne où se trouve le commerce américain, obligé, comme il est, à faire d'immenses sacrifices pour se procurer de l'or, ni les efforts réunis des

Banques d'Angleterre et de France, ni le patriotisme des deux gouvernements, ni la puissance de leur crédit ne pourraient arrêter le courant irrésistible qui épuiserait bientôt le numéraire des deux pays.

BELGIQUE.

On écrit de Paris, le 5 novembre:

«La victoire remportée par le parti libéral, dans les élections municipales qui viennent d'avoir lieu en Belgique, a décidé le ministère à offrir sa démission au roi Léopold, qui l'a acceptée. M. Henri de Broekere, le chef du dernier ministère centre gauche, a été appelé à Laeken et chargé de former un nouveau cabinet. Il sera difficile qu'il vienne à bout de cette tâche avant l'ouverture des chambres, fixée au 10 de ce mois. Ce seraient alors les ministres démissionnaires qui procéderaient à l'inauguration de la session, mais il n'y aurait pas de discours du trône.

«Le parti clérical a vivement blâmé les membres du cabinet de s'être retirés devant des élections qui n'étaient point parlementaires. La vérité est qu'ils n'y étaient point constitutionnellement obligés, puisqu'ils avaient la majorité dans la chambre, et M. Guizot n'en eût certes pas fait autant. Mais on ne peut qu'honorer les ministres belges de leur susceptibilité. Ils ont senti qu'en répudiant leurs candidats, le pays se serait prononcé contre eux, et la preuve, c'est que le parti clérical, en blâmant le cabinet, fait tous ses efforts pour empêcher que la chambre soit dissoute. Mais cette dissolution est évidemment le seul dénouement logique de la situation.»

—Une dépêche télégraphique des dernières dates ajoute ce qui suit:

«—La crise ministérielle continue en Belgique. M. de Broekere, invité par le roi à former un ministère, n'avait pas encore pu remplir son mandat.

«On considérerait la dissolution des chambres comme probable.»

COURS ET TRIBUNAUX.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COLMAR.

Audience du 8 octobre.

PRÉSIDENCE DE M. DUBOIS.

AFFAIRE DU COMTE JULES MIGEON.—ÉLECTIONS DE 1857 AU CORPS LÉGISLATIF.—PRÉVENTIONS DE FRAUDES ÉLECTORALES AU MOYEN DE PROMESSES, MENACES, FAUSSES NOUVELLES, ÉCRITS INJURIEUX.—PORT ILLÉGAL DE DÉCORATION.—QUESTION D'INCOMPÉTENCE.

M. Jules Migeon est député du Haut-Rhin depuis 1849. Il siégeait à la Législative, à l'extrême droite, entre M. de Persigny et M. le comte Simon. 50,000 suffrages l'avaient fait représentant. Après le 2 décembre 1851, M. Migeon ne fit pas partie de la commission consultative, mais il fut envoyé par le gouvernement en mission dans l'Alsace. Aux élections qui suivirent, il fut présenté comme candidat du gouvernement, et obtint dans l'arrondissement de Belfort, qu'il représentait, 25,000 voix sur 28,000 votants.

Aux dernières élections, M. le comte Migeon se présente de nouveau, mais cette fois le gouvernement ne crut pas devoir lui maintenir son appui. M. Migeon n'en fut pas moins nommé avec une majori-

—Le fait est, murmura-t-elle avec un peu d'amertume dans la voix, que nous n'avons besoin ni de grandeurs ni de richesses; toi pour obtenir la tonsure, moi pour prendre le voile et m'enfermer à jamais dans un cloître.

Julien la regarda, et sa figure eut une expression de tristesse.

—Regretterais-tu le monde, Céleste? demanda-t-il.

—Puisque je ne le connais pas... répliqua la jeune fille qui essaya de sourire.

—Ma sœur, fit l'adolescent d'un ton grave, on peut regretter de ne l'avoir point connu.

Céleste baissa les yeux et fut quelque temps à répondre.

—Et bien, oui, dit-elle enfin en rougissant et en souriant, j'aurais voulu voir, ne fût-ce qu'une fois, ce que c'est que le monde!

—Petite folle!... murmura Julien.

—Et je suis sûre... reprit Céleste qui le regarda du coin de l'œil.

—Tu es sûre?... répéta Julien voyant qu'elle s'arrêtait.

—Je suis sûre que tu as cette idée-là comme moi.

Julien secoua la tête gravement.

—J'ai parfois tâché de deviner le monde, répondit-il, d'après ce qu'on m'a dit et d'après ce que j'ai lu... Non, je parle franc, ma sœur, cela ne m'a point donné envie de le connaître d'avant tige.

—Et qu'as-tu deviné, frère chéri? demanda Céleste en se rapprochant, curieuse.

—Du mouvement, du bruit, un vain éclat, de faux plaisirs dont la satiété est le remède.

Céleste pinça ses jolies lèvres roses. Il y avait en vérité un peu de dédain parmi son sourire à la fois espiègle et candide.

—Tu as raison, petit frère, murmura-t-elle, c'est dans les livres que tu as vu cela.

—Tu as donc deviné le monde autrement, toi, Céleste? interrogea Julien qui ne perdait point son air de supériorité.

—Moi, répliqua la fillette, je ne sais pas... j'aime mieux dire que je ne sais pas... Du mouvement, du bruit, un vain éclat... Ces mots n'ont pas de sens pour moi... Tant qu'on n'appelle pas les choses par leur nom, il semble qu'on ne parle une langue étrangère!

—Mais, Céleste, mon pauvre ange, nous ne savons ni l'un ni l'autre le langage du monde.

—Nous avons le nôtre, Julien, repartit Céleste avec une vivacité mutine; la langue de nos chères causeries, la langue de notre cœur et de notre raison... Ce n'est pas cette langue-là que tu emploies... Si tu l'employais, je te comprendrais.

—Cependant, ma sœur...

—Et c'est pour cela, reprit-elle en s'animant, que j'ai Pâme vide et l'esprit tout noir après les avoir lus, tes traités de morale et tes sermons pompeux!... Quand tu prêcheras la parole de Dieu, Julien, je sais bien, moi, que tu auras une autre éloquence... Tu viens de parler pour ne rien dire et c'est là un échantillon, non point de toi, mais de ta science... J'ai lu cela dix fois, cent fois: «Du mouvement, du bruit, un vain éclat, de faux plaisirs...» et le reste!

—Alors, petite philosophe, interrompit Julien curieux à son tour, puisque tu n'es pas contente de ma définition, donne-moi la tienne.

Les beaux yeux de Céleste devinrent tout rêveurs.

—Je ne sais pas ce que c'est que le monde, répondit-elle; mais je crois bien comprendre la raison de son attrait et de ses dangers... Le monde n'est pas tout à fait un mot vide de sens comme ton mouvement, ton bruit, ton vain éclat, etc.; mais c'est un mot dont la signification est

toute relative... Le monde n'existe que comme milieu... Pour l'exprimer mieux ma pensée, le monde est l'appoint de chaque personnalité mondaine, et je le comparerais volontiers à cet appareil de cristaux mobiles qui renvoient, répétée mille fois, la lumière d'un lustre...

Julien relevait sur elle son regard étonné.

—Je vais plus loin, poursuivit-elle en soutenant vaillamment ce regard, et je creuse ma comparaison, comme disait notre vieux professeur, tant elle me semble riche, exacte et heureuse... Figure-toi, mon Julien, un lustre immense, composé de beaucoup de lumières et d'une innombrable quantité de cristaux réfléchisseurs. Tout cela brille, n'est-ce pas? les lumières par elles mêmes, les cristaux par les lumières... C'est le monde!

—Ah!... fit Julien machinalement, c'est le monde!

—Eclat réel, continua Céleste, mais multiplié par un mirage, échange intéressé de rayons... car si la lumière isolée brûlait dans le vide de l'ombre, la nuit l'absorberait; il lui faut les cristaux... et que deviendraient les cristaux, la lumière éteinte...?

—Il lui faut la lumière, dit Julien en riant, c'est évident!... Je n'ai vu cette définition du monde dans aucun traité de morale... Je ne l'ai entendue dans aucun sermon... Mais pour en juger le mérite, il me faudrait connaître le monde... Cercle vicieux, petite sœur!

Le pied mignon de Céleste frappa le sol avec impatience.

—J'en ai trop dit, fit-elle, et j'aurais bien de la peine à oublier que j'étais autrefois les leçons d'un professeur de logique tout en faisant ma broderie... Le mal est venu, mon frère chéri, de la bonne envie que j'avais de te faire comprendre ma pensée... Il est un genre

d'éducation qui consiste à envelopper l'intelligence dans des banalités, comme on emprisonne les pauvres petits membres des enfants dans des langes... Nous avons eu tous les deux cette éducation-là.

—C'est une révolte déclarée! murmura Julien.

—Hélas! non, mon bon frère... c'est une protestation et cela me suffit... Maintenant que j'ai montré où le lieu commun me blessait comme le bâd de Pâne, je ne demande pas mieux que de me soumettre... je me livre pieds et poings liés...

—Dieu ne veut pas d'esclaves dans sa maison! interrompit Julien d'un ton sévère.

—Dieu veut tous ceux qui souffrent, mon frère.

Julien lui prit la main et se recueillit. Il cherchait en lui-même quelles paroles pourraient apaiser la rébellion inopinée de cette âme. C'était une maladie qui n'avait point eu pour lui de symptôme avant-coureur.

Il ne s'étaient jamais quittés d'une heure, et cependant, c'était depuis quelques minutes seulement que Julien connaissait Céleste.

Il la regardait. Quelque chose en elle lui semblait changé.

C'était une femme.

—Céleste, lui dit-il doucement et d'un ton paternel, pour voir si bien les défauts de l'éducation que nous avons reçue, il faut que tu aies rencontré un objet de comparaison... ce n'est pas le bon Manuele qui t'a inspiré ses idées.

—Le bon Manuele m'a toujours traitée comme une enfant... Tu sais bien qu'il réservait ses longues histoires pour toi seul.

—As-tu donc eu d'autres professeurs?»